

Strasbourg, le 10 novembre 2017

CONSEIL CONSULTATIF DE JUGES EUROPEENS (CCJE)

**18^{ème} réunion plénière
Strasbourg, 8 – 10 novembre 2017**

RAPPORT ABREGE DE REUNION

A. AVANT-PROPOS

1. Le Conseil consultatif de juges européens (CCJE) a tenu sa 17^{ème} réunion plénière à Strasbourg, du 8 au 10 novembre 2017. Elle était présidée par Nils ENGSTAD (Norvège), Président du CCJE. L'ordre du jour figure en annexe et la liste des participants est disponible auprès du Secrétariat.

B. POINTS SOUMIS AU COMITE DES MINISTRES POUR DECISION

2. Le CCJE invite le Comité des Ministres à:
 - a. prendre note de l'Avis N° 20(2017) « sur le rôle des juridictions dans l'application uniforme de la loi » ;

et noter que ce document sera transmis aux instances compétentes au sein des Etats membres, qui seront encouragés, le cas échéant, à en assurer la traduction dans les langues appropriées, ainsi qu'aux instances compétentes du Conseil de l'Europe afin qu'elles puissent en tenir compte dans le cadre de leurs propres travaux ;
 - b. prendre note du « Rapport sur l'indépendance et l'impartialité judiciaires dans les Etats membres du Conseil de l'Europe en 2017 » (CCJE(2017)5) préparé par le Bureau du CCJE à la demande du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe dans le cadre de son Rapport sur la « Situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit en Europe - un impératif pour la sécurité de l'Europe » et contribuant à la mise en œuvre du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire ;
 - c. prendre note du présent rapport dans son ensemble.

C. LISTE DES POINTS DISCUTES ET DES DECISIONS PRISES PAR LE CCJE

Le CCJE

3. **adopte** son Avis N° 20(2017) « sur le rôle des juridictions dans l'application uniforme de la loi » (CCJE(2017)4), sous réserve d'amendements possibles de forme qu'il charge son Bureau d'apporter le cas échéant, afin d'assurer la bonne cohérence des versions anglaise et française ;

décide de le soumettre au Comité des Ministres pour qu'il en prenne note; **invite** les Etats membres à en assurer une large diffusion auprès des décideurs publics et des professionnels de la justice, y compris en en assurant la traduction le cas échéant ;

4. **salue** le « Rapport sur l'indépendance et l'impartialité judiciaires dans les Etats membres du Conseil de l'Europe en 2017 » (CCJE(2017)5) préparé par le Bureau à la demande du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe dans le cadre de son Rapport sur la « Situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit en Europe - un impératif pour la sécurité de l'Europe» et contribuant à la mise en œuvre du Plan d'action du Conseil de l'Europe pour renforcer l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire ;

prend note des informations transmises par la délégation de Turquie ;

convient que ce rapport sera soumis au Secrétaire Général du Conseil de l'Europe et au Comité des Ministres pour qu'il puisse en prendre note, et qu'il sera ensuite publié ; **convient** que les éventuels commentaires sur le rapport de la part des Etats membres seront annexés au rapport et publiés avec celui-ci ;

5. **adopte** une Déclaration sur la situation de l'indépendance du pouvoir judiciaire en Pologne (CCJE(2017)9) ;
6. **salue et approuve** l'Avis du Bureau du CCJE suite à la demande d'avis de l'Association bulgare des juges concernant les amendements apportés le 11 août 2017 à la loi sur le système judiciaire bulgare (CCJE-BU(2017)10) ;
7. **prend note avec satisfaction** des informations des membres du CCJE au titre de la Géorgie, de l'Italie, de la Pologne, de la Roumanie, qui ont assuré une visibilité particulière aux travaux du CCJE et ont permis que les avis du CCJE soient utilisés dans le cadre de travaux ou de réformes nationales ;
8. **salue** le Rapport 2017 du Secrétaire Général du Conseil de l'Europe : «Situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit : Populisme - Le système de contre-pouvoirs est-il suffisamment puissant en Europe ? » ;
9. **rappelle** qu'il est à la disposition du Comité des Ministres et des autres instances du Conseil de l'Europe (notamment le Secrétaire Général ou l'Assemblée parlementaire) pour rendre des avis concernant la situation spécifique des juges dans des Etats membres donnés ; à cette fin, **réitère son invitation à ses membres** à faire connaître leur disponibilité pour participer à un pool d'experts pouvant être mobilisés pour de telles tâches ;
10. **décide** de traiter dans son Avis de 2018 du thème de « L'intégrité des juges et la corruption » et **charge son Bureau et le Groupe restreint désigné pour 2018** de préparer un projet d'Avis sur ce thème en vue d'une adoption lors de sa 19^{ème} réunion plénière ; **salue** les échanges de vues de la Conférence européenne des juges qui s'est tenue à Strasbourg le 7 novembre 2017 et **charge son Groupe restreint** d'en tenir compte lors de la préparation de cet Avis;
11. **décide** de définir une « *Checklist* de l'indépendance du pouvoir judiciaire et des juges » ;
12. **nomme** Orlando AFONSO (Portugal), Nino BAKAKURI (Géorgie), Anke EILERS (Allemagne), Nils ENGSTAD (Norvège), Viktor GORODOVENKO (Ukraine), Kathrin KLETT (Suisse), Mirjana POPOVIĆ (Monténégro), Gerhard REISSNER (Autriche) et Raffaele SABATO (Italie) comme membres, et Canòlic MINGORANCE CAIRAT (Andorre) et Marc DE WERD (Pays-Bas) comme suppléants du Groupe restreint (CCJE-GT) chargé de préparer le projet d'Avis pour 2018 à soumettre à la 19^e réunion plénière du CCJE ;
13. **salue** l'initiative de sa Rapporteuse pour les questions de parité, Aneta ARNAUDOVSKA (« l'ex-République yougoslave de Macédoine »), visant à recueillir des informations relatives au traitement des questions de parité au sein des systèmes judiciaires pour enrichir la politique du Conseil de l'Europe en la matière, **remercie** les 30 délégations qui ont déjà répondu au

questionnaire envoyé à cet effet et **invite les membres du CCJE** au titre des Etats n'ayant pas encore répondu à répondre à ce questionnaire dans les meilleurs délais ;

14. **prend note** des informations transmises par la délégation du Mexique, Etat observateur, le représentant du Comité européen de coopération juridique (CDCJ), ainsi que par ses observateurs, et notamment la Fédération européenne des juges administratifs et les Magistrats européens pour la démocratie et les libertés (MEDEL) ;
15. **convient** que le CCJE pourrait participer aux travaux de la *European Law Initiative* (ELI) et **charge son Secrétariat** de suivre la procédure appropriée dans ce sens ;
16. **réitère son invitation aux Etats membres** à désigner un membre suppléant du CCJE – étant entendu que le Conseil de l'Europe ne prendra en charge les frais de voyage et de séjour que pour un membre par délégation pour la participation aux réunions ;
17. **élit** Duro Sessa (Croatie) en qualité de Président et Nina BETETTO (Slovénie) en qualité de Vice-Présidente pour l'année 2018; **remercie chaleureusement** Nils ENGSTAD (Norvège) pour son engagement comme Président de la CEPEJ durant les deux dernières années ;
18. **désigne** Aneta ARNAUDOVSKA (« l'ex-République yougoslave de Macédoine ») comme Rapporteuse pour les questions de parité pour l'année 2018 ;
19. **propose** de tenir sa 19^{ème} réunion plénière du 7 au 9 novembre 2018,

propose de tenir les 34^{ème} et 35^{ème} réunions du groupe restreint (CCJE-GT) respectivement du 21 au 23 mars 2018 et du 13 au 15 juin 2018 ; **remercie les autorités judiciaires du Portugal et de la Croatie** pour leur invitation à tenir, le cas échéant, une réunion du groupe restreint dans leur pays en 2018 et 2019 respectivement;

note que la décision concernant les lieux de réunion sera prise ultérieurement, conformément aux règles du Conseil de l'Europe.

ANNEXE I

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour

2. Informations par le Président, les membres du CCJE et le Secrétariat

Les délégations sont invitées à préciser les événements (depuis novembre 2016) au cours desquels elles ont présenté les travaux du CCJE.

3. Avis N° 20(2017) du CCJE

- Examen, en vue de son adoption, du projet d'Avis N° 20 sur « Le rôle des juridictions dans l'application uniforme de la loi »

4. Suivi du rapport 2016 établi par le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe sur la « Situation de la démocratie, des droits de l'homme et de l'Etat de droit - un impératif pour la sécurité de l'Europe » et préparation du rapport du Bureau du CCJE sur l'indépendance et l'impartialité du système judiciaire dans les Etats membres du Conseil de l'Europe en 2017

5. Structures de travail du CCJE

- Election du Président et du Vice-Président du CCJE pour 2018
- Election d'un membre du Bureau du CCJE pour 2018/2019
- Désignation du Groupe de travail du CCJE pour 2018
- Nomination du Rapporteur du CCJE sur l'égalité entre les femmes et les hommes pour 2018

6. Calendrier des réunions du CCJE et du CCJE-GT en 2018

7. Divers

ANNEXE II

List of participants / Liste des participants

ALBANIA/ALBANIE:

Ms Arjana FULLANI, Justice, Supreme Court of Albania, Rr" Ibrahim Rugova", Kompleksi " Green Park", Kulla 2, Ap. 46, TIRANA

ANDORRA/ANDORRE

Ms Canòlic MINGORANCE CAIRAT, Judge, Seu de la Justicia Av Tarragona, 58-62, AD 700 ANDORRA la Vella

ARMENIA/ARMENIE:

Mr Stepan MIKAELIAN, Cour civile d'appel de l'Arménie, 23 rue Njdeh, YEREVAN

AUSTRIA/AUTRICHE:

Mr Gerhard REISSNER President of the Austrian Association of Judges, President of the District Court of Floridsdorf, Gerichtsgasse 6, 1210 VIENNA

AZERBAIJAN/AZERBAIDJAN

Mr Abiddin HUSEYNOV, Judge, Baku Court of Appeal, BAKU

BELGIUM/BELGIQUE:

M. Paul MAFFEI, Président de la Cour de Cassation, Palais de Justice, Place Poelaert, 1000 BRUXELLES

BOSNIA AND HERZEGOVINA/BOSNIE ET HERZEGOVINE:

Ms Meddzida KRESO, Court of Bosnia and Herzegovina, Kraljice Jelena 88, 71000 SARAJEVO

BULGARIA/BULGARIE:

Ms Maiia ROUSSEVA, Judge, Supreme Court of Cassation, 2 Vitosha Boulevard, SOFIA

CROATIA/CROATIE:

Mr Duro SESSA, (**Vice-President of the CCJE/Vice-Président du CCJE**), Justice of the Supreme Court, Trgns Zeinskog 3, 10 000 ZAGREB

CYPRUS/CHYPRE:

Mr Stelios NATHANAEL, Judge of the Supreme Court, Charalambos Mouskos Street, 1404 NICOSIA

CZECH REPUBLIC/REPUBLIQUE TCHEQUE:

Mr Luboš DÖRFL, Président of the Regional Court in Usti nad Labem, Narodniho odboje, 1274 400 92, USTI NAD LABEM

DENMARK/DANEMARK:

Ms Linda LAURITSEN, Judge, City Court of Roskilde, Ved Ringen 1, DK-4000, ROSKILDE
Ms Lene Pagter KRISTENSEN, Judge of the Supreme Court, Prins Joergens Gaard 13, COPENHAGEN

ESTONIA/ESTONIE:

Mr Meelis EERIK, Estonian Association of Judges, Chairman, Kentmanni 13, 15158 TALLINN

FINLAND/FINLANDE:

Mr Kimmo VANNE, Judge of the Turku Court of Appeal (and Chairman of the Union of Judges of Finland), Hämeenkatu 13, 20500 TURKU

Ms Päivi HIRVELÄ, Judge of the Supreme Court, POB 301, 00171 HELSINKI

FRANCE:

M. Alain LACABARATS, Président de Chambre, Cour de Cassation, 5 quai de l'Horloge, 75055, PARIS

GEORGIA/GEORGIE:

Ms Nino BAKAKURI, Supreme Court of Georgia, #32 Brothers Zubalashvili Street, 0110, TBILISI

GERMANY/ALLEMAGNE:

Ms Anke EILERS, Presiding Judge, Court of Appeal, Cologne, Oberlandesgericht Köln

GREECE/GRECE:

Ms Sofia KARISTINEOU-MAGOULA, Judge, Supreme Court of Civil and Penal Law (Areios Pagos), 2 Mirion str., 55131 THESSALOIKI

(apologised/excusé)

HUNGARY/HONGRIE:

Ms Ursula VEZEKENYI, Chamber President, Civil Department, Supreme Court, arkoutca 16, 1055 BUDAPEST

ICELAND/ISLANDE:

Mr Helgi I. JONSSON, Supreme Court Judge, The Court House at Arnarhóll, 101 REYKJAVIK

IRELAND/IRLANDE:

Mr George BIRMINGHAM, Judge, Court of Appeal, 4 Courts, DUBLIN 7

ITALY/ITALIE:

Mr Raffaele SABATO, Councillor of the Supreme Court of Cassation, Viale Europa, 130, I-80053, CASTELLAMMARE DI STABIA – NAPLES

Mr Alessio ZACCARIA, Member of the Italian High Council for the Judiciary (Consiglio Superiore della Magistratura), Piazza dell'Indipendenza n. 6, I-00185 ROME

Tel.: +39 064 449 16 08

Mr David SIMONE (Assistant to Prof.Zaccaria), International Relations Office (Consiglio Superiore della Magistratura), Piazza dell'Indipendenza n. 6, I-00185 ROME

LATVIA/LETONIE:

Ms Aija BRANTA, Judge, Constitutional Court of the Republic of Latvia, Nr 1 Alunana Street, 1010 RIGA

LIECHTENSTEIN:

M. Dietmar BAUR, Juge, Cour de Justice, Fürstliches Landgericht, Spaniagasse 1 FL-9490 VADUZ
(apologised/excusé)

LITHUANIA/LITUANIE:

Mr Vigintas VIŠINSKIS, Juge of the Court of Appeal of the Republic of Lithuania, Gedimino pr. 40/1, LT-01503, VILNIUS

LUXEMBOURG:

M. Jean-Claude WIWINIUS, Président de la Cour Supérieure de Justice du Luxembourg et Président de la Cour Constitutionnelle, LUXEMBOURG

Mme Marianne HARLES, Premier Conseiller à la Cour d'appel, Cour Supérieure de Justice Cité Judiciaire, Bâtiment CR, L-2080 LUXEMBOURG

MALTA/MALTE

Mr Justice Tonio MALLIA, Judge, Court of Appeal, Republic str., VALLETTA

MONACO:

M. Jérôme FOUGERAS-LAVERGNOLLE, Premier Juge, Président du Tribunal Correctionnel de Monaco, Palais de Justice, 5 rue Colonel Bellando de Castro, BP 513, 98015 MONACO

MONTENEGRO/MONTENEGRO:

Ms Mirjana POPOVIĆ, Judge, High Court of Podgorica, Moskovsla street no.169 C4, PODGORICA

NETHERLANDS/PAYS-BAS:

Mr Bart VAN LIEROP, Vice-President of the Administrative High Court for Trade and Industry (College van Beroep voor het bedrijfsleven), The Hague

Mr M.F.M.M. de WERD, Justice, Amsterdam Court of Appeal in the Netherlands

NORWAY/NORVEGE:

Mr Nils A. ENGSTAD (**President of the CCJE/Président du CCJE**), Judge, Hålogaland Court of Appeal, P.O. Box 2511, 9271 TROMSØ

Mr Dagfinn GRØNVIK, Judge, City Court, OSLO

POLAND/POLOGNE:

Mr Grzegorz BORKOWSKI, Ph. D., Head of Office of the National Council of the Judiciary of Poland

PORTUGAL:

M. Orlando AFONSO, Juge à la Cour Suprême, rue Général Humberto Delgado 43, 2^e ét.e., Cova da Piedade, 2800-423, ALMADA

REPUBLIC OF MOLDOVA /REPUBLIC DE MOLDOVA:

Mr. Radu ȚURCANU, Vice President of the district Court of Botanica, (municipality Chișinău), CHISINAU

ROMANIA/ROUMANIE:

Mme Rodica Aida POPA, Juge, Docteur en Droit, Section Criminelle de la Haute Cour de Cassation et de Justice, 25 Batistei Street, Arr. 2, BUCHAREST

THE RUSSIAN FEDERATION/FÉDÉRATION DE RUSSIE

Mr Viktor MOMOTOV, Justice of the Supreme Court, MOSCOW

(apologised/excusé)

SAN-MARINO/SAINT MARIN

SERBIA/SERBIE:

Ms Spomenka ZARIĆ, Judge of the Supreme Court of Cassation, Kneginje Zorke 87, 11000, BELGRADE

SLOVAKIA/SLOVAQUIE:

Ms Alena POLÁČKOVÁ, Judge of the Supreme Court, Župné nám 13, 814 90 BRATISLAVA

(excused/excusé)

SLOVENIA/SLOVENIE:

Ms. Nina BETETTO, Judge of the Supreme Court, Tavčarjeva 9, 1000 LJUBLJANA

SPAIN/ESPAGNE:

M. José Francisco COBO SÀENZ, Magistrat, President of the 2nd Section at the Audiencia Provincial (Navarra), C/ San Roque S/N, 31071 PAMPLONA

(apologised/excusé)

SWEDEN/SUEDE:

Mr Mats MELIN, President of the Swedish Supreme Administrative Court, Stockholm

Ms Eva WENDEL ROSBERG, Chief Judge, Malmö District Court, Box 265, 201 22 MALMÖ

SWITZERLAND/SUISSE :

Ms Kathrin KLETT, Juge fédéral, 1^{ère} Cour de Droit Civil, LAUSANNE

**“THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA”/“L’EX-REPUBLIQUE
YOUGOSLAVE DE MACEDOINE”:**

Ms Aneta ARNAUDOVSKA, Judge, Director of the Academy of Judges and Prosecutors, ul jane Sandanski 12, SKOPJE

TURKEY/TURQUIE:

Mr Mehmet YILMAZ, Acting President of the High Council of Judges and Prosecutors of Turkey, ANKARA

Mr. Yaşar ŞİMŞEK, Member of the High Council of Judges and Prosecutors of Turkey, ANKARA

Ms. Burcu SINOPLU, Judge, the High Council of Judges and Prosecutors of Turkey, ANKARA

Ms. Çağlayan SAYHAN SOYDAN, Interpreter

UKRAINE:

Mr Viktor GORODOVENKO, President of the Court of Appeal of Zaporizhzhia region, 69005, 162 Lenina av., ZAPORIZHZHIA

(apologised/excusé)

UNITED KINGDOM/ ROYAUME-UNI:

Lord Justice Kim LEWISON, Royal Courts of Justice, Strand, LONDON WC2A 2LL

SCIENTIFIC EXPERT / EXPERT SCIENTIFIQUE

Mr Aleš GALIČ, Ph.D., professor of law, Faculty of Law, University of Ljubljana, Kosova ulica 15, LJUBLJANA, SLOVENIA/SLOVENIE

OBSERVER STATES/ ETATS OBSERVATEURS

Permanent Mission of Japan to the Council of Europe / *Mission permanente du Japon auprès du Conseil de l’Europe*

Mr. Hiroyuki KANNO, Justice, Supreme Court of Japan, Liaison Office, Secretary Division, General Secretariat, Supreme Court of Japan, 4-2 Hayabusa-cho, Chiyoda-ku, Tokyo, Japan

Mr. Takashi MATSUAMI, Judge, Takamatsu High Court Liaison Office, Secretary Division, General Secretariat, Supreme Court of Japan, 4-2 Hayabusa-cho, Chiyoda-ku, Tokyo, Japan

Mr. Kosuke YUKI, Consul, Consulate General of Japan in Strasbourg, Consulate General of Japan in Strasbourg, "Bureaux Europe" 20, Place des Halles, 67000 Strasbourg

Ms Kyoko HITOTA, Interpreter

Permanent Mission of Mexico to the Council of Europe / *Mission permanente du Mexique auprès du Conseil de l’Europe*

M. Santiago OÑATE LABORDE, Observateur Permanent du Mexique auprès du Conseil de l’Europe

M. le Juge Jorge Antonio CRUZ RAMOS, Conseiller de la Magistrature Fédérale

M. Herles Enrique VELASCO RUVALCABA, Secrétaire Technique de la Magistrature Fédérale.

**European Network of Councils of the Judiciary / *Réseau européen des conseils de la justice*
ENCJ / RECJ**

M. Alain LACABARATS, Président de Chambre, Cour de Cassation, 5 quai de l’Horloge, 75055, PARIS

Magistrats européens pour la démocratie et les libertés - MEDEL

Mr Gualtiero Michelini, President, Greifswalder Strasse 4, 10405 BERLIN

Association of European administrative judges/Fédération européenne des juges administratifs

M. Pierre VINCENT, Presiding Judge, Nancy Administrative court of Appeal, 6 rue du Haut-Bourgeois, 54000 NANCY

Non-Observer partners

CDCJ

Mr Seamus Carroll, the European Committee of Legal Co-operation, Irlande

OTHER PARTICIPANTS / AUTRES PARTICIPANTS

Ms Erin JACKSON, researcher, PHD student at Law University, AMSTERDAM, Netherlands

COUNCIL OF EUROPE'S SECRETARIAT / SECRETARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

**DG I – Directorate General Human Rights and Rule of Law /
DG 1 – Direction Générale des droit de l'Homme et état de Droit**

**Division for the independence and the efficiency of Justice
Division pour l'indépendance et l'efficacité de la justice**

(CCJE E-mail : ccje@coe.int)

Ms Hanne JUNCHER, Head of Justice and Legal Co-operation Department / *Chef du Service de la coopération judiciaire et juridique*

Tél: +33(0) 88 41 24 37, E-mail: hanne.juncher@coe.int

M. Stéphane LEYENBERGER, Secretary to the CCJE / *Secrétaire du CCJE*

Tel : + 33 (0)3 90 21 34 12, E-mail: stephane.leyenberger@coe.int

Mr Artashes MELIKYAN, Co-Secretary of the CCJE / *Co-Secrétaire du CCJE*

Tel: + 33 (0)3 90 21 47 60, E-mail: artashes.melikyan@coe.int

Mme Annette SATTEL, Administration et Réseaux / *Administration and Networks*

Tel: + 33 (0)3 88 41 39 04, E-mail : annette.sattel@coe.int

Ms Anna KHROMOVA, Assistante / *Assistant*

Tel: +33 (0)3 88 41 21 68; Fax: +33 (0)3 90 21 50 33,

E-mail: anna.khromova@coe.int

Ms Despina TRAMOUNTANI, Assistant / *Assistant*

Tel : +33 (0)3 90 21 62 95, Fax : +33 (0)3 90 21 50 33,

E-mail : despina.tramountani@coe.int

INTERPRETERS / INTERPRETES

Mr Christopher TYCZKA

Ms Sara WEBSTER

Ms Isabelle MARCHINI